Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 33

Artikel: [Anecdote]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181939

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mais, avant qu'il fût terminé, Michel sortit de l'église et alla attendre devant la porte de la cure. Elle était encore fermée ; il entra dans le jardin. Là il resta longtemps à contempler près du rucher la diligente activité des abeilles, qui, comme le dit Hébel :

Ignorent qu'un dimanche on doit se reposer,

et il pensa : — Toi non plus, tu n'as pas de dimanche dans ton commerce, car tu n'as pas de vrais jours ouvriers; puis il se dit : — Combien de centaines de sœurs habitent pourtant ensemble dans une même ruche, et toutes travaillent comme les vieilles; mais il ne resta pas longtemp à entretenir cette idée, et il résolut de ne pas se laisser mettre la bride par le curé, et quand ses yeux se reportèrent sur le cimetière, les dernières paroles de Conrad revinrent à sa mémoire et ses doigts se crispèrent.

A la cure, Michel trouva déjà le curé en ardente conversation avec Conrad ; le curé se leva, il semblait n'avoir plus attendu l'arrivant. Il offrit une chaise à Michel, mais celui-ci répondit en montrant son frère :

— Monsieur le curé, tout respect devant vous, mais je ne m'assieds plus où celui-ci se trouve. Monsieur le curé, il n'y a pas longtemps que vous êtes dans le village ; vous ne savez pas quel imposteur c'est que ce sournois qui fait le petit saint ; mais il en a de la méchanceté gros comme le poing derrière les oreilles. Tous les enfants le contrefont, et il répéta alors la grimace qui nous est suffisamment connue; puis continua en grinçant des dents de fureur : — Monsieur le curé, c'est lui qui est la cause de mon malheur : c'est lui qui m'a ôté la paix à la maison, et je me suis donné au diable en me donnant à mon commerce de chevaux : tu me l'as prédit, toi, dit-il en courant sur son frère, que je me pendrais avec un licou de cheval, mais il faudra bien que tu y passes le premier.

Le curé laissa tempêter les deux frères et n'intervint que pour empêcher les voies de fait. Il savait fort bien que l'affection finirait par avoir le dessus, aussitôt que la colère, si longtemps retenue, aurait eu son cours. Cependant, il se trompait encore en partie.

A la fin, les deux frères se trouvèrent assis, sans dire le mot, mais la respiration haletante ; ni l'un ni l'autre ne bougeait. Alors le curé se mit à parler avec des paroles douces d'abord, pénétrant les replis les plus cachés du cœur ; ça ne servait à rien ; les deux frères continuaient à regarder la terre. Le curé commença alors à leur décrire les douleurs de leurs parents dans l'autre monde; Conrad soupira, mais ne leva pas les yeux. Le curé rassembla alors toutes ses forces, sa voix retentissait comme celle d'un prophète vengeur : il leur peignit comment, après leur mort, ils arriveraient devant le tribunal du Seigneur, et comment alors le Dieu leur crierait : — Malheur! malheur! malheur! vous avez conservé pendant toute votre vie votre cœur plein de haine, vous avez repoussé tous deux la main de votre frère, allez donc ensemble souffrir éternellement.

Tout était silencieux. Conrad essuyait ses larmes avec la manche de son habit ; il se leva alors et dit :

— Michel!

Michel n'avait pas entendu ce son de voix depuis tant d'années, qu'il regarda tout à coup. Conrad s'approcha davantage et dit : — Michel, pardonne! Les deux frères se serrèrent fortement la main, pendant que le curé les bénissait.

Tout le village ouvrit de grands yeux et se réjouit quand on vit Michel et Conrad descendre, en se donnant la main, la petite montée près de la maison commune.

Ils se tinrent ainsi par la main jusqu'à la maison, comme pour regagner tout le temps perdu. Une fois rentrés, ils arrachèrent aussitôt tous les cadenas, puis allèrent au jardin arracher aussi la haie, qui réellement tenait la place de bien des choses; ce signe de division devait disparaître.

Alors ils allèrent chez leur sœur et dînèrent côte à côte à la même table.

Après midi, les deux frères se trouvèrent aussi à vêpres l'un à côté de l'autre, tenant chacun d'une main le livre de prières de leur mère.

A partir de ce jour, leur vie redevint des plus intimes et ne forma plus qu'une existence.

FIN

Un paysan consultait un avocat sur son affaire. Après l'avoir examinée, l'avocat lui dit : « Ton affaire est bonne ». Le paysan paie, et dit : « A présent, monsieur, que vous êtes payé, dites-moi franchement si vous trouvez ma cause aussi bonne qu'auparavant. »

Sincérité d'un magistrat.

On demandait à un vieux magistrat, quelles conditions il fallait réunir pour gagner au civil un procès.

— Il faut, répondit le magistrat, réunir six conditions :

1° Une bonne cause ;
2° Un bon avoué ;
3° Un bon avocat ;
4° De bons témoins ;
5° De bons juges ;
6° Et surtout une bonne cause.

La livraison d'*août* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : — I. Le gouvernement et les partis en Espagne, par M. *Hudry-Menos*. — II. Les caractères de la physique moderne, par M. *Ernest Naville*. (Seconde et dernière partie.) — III. Scène de la vie musulmane dans l'Inde. — Madar. Nouvelle, par M. *Auguste Glardon*. (Seconde partie ; suite.) — IV. Une ascension au Cervin (Matterhorn), par M. *E. Javelle*. — V. Le peintre Hornund et son livre, par M. *Ph. Plan*. — VI. Un empoisonnement par les champignons, par M. *Louis Favre*. — VII. Les poésies fugitives de Marc-Monnier, par M. *Eug. Rambert*. — VIII. Chronique italienne. L'affaire Agnoletti. — L'éducation cléricale. — Agnoletti et Rolla. — Un beau mariage. — L'honneur et l'argent. — Une réconciliation par-devant notaire. — La rupture. — Le double crime. — Commentaire psychologique. — La folie. — Le procès et le jugement. — IX. Chronique d'Allemagne. — *Berlin Weltstadt*. — Allemands d'autrefois et Allemands d'aujourd'hui. — Ce que nous avons pris à la race romane. — Candeur et bohomie allemandes ?? — La palinodie d'un grand historien. — Bazaine, bienfaiteur de l'Allemagne. — Les Prussiens républicains en France. — Le prétendant Gambetta. — Politique fantaisiste d'un major prussien. — La nouvelle guerre. — M. de Bismark à la recherche d'un Luther. — La lutte contre les jésuites et la question sociale. — X. Chronique politique. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

AU MAGASIN MONNET, PLACE St-LAURENT

CARTE CELESTE

AVEC HORIZON MOBILE

indiquant, au moyen d'un mécanisme très simple, l'état du ciel pour chaque heure de la journée. — Prix fr. 4

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.